

AGRICARRIÈRES a mené une étude en 2017 auprès de 145 éleveurs porcins embauchant au moins un employé à temps plein sans lien familial. Les conditions de travail de 226 employés ont ainsi été documentées (50 gérants de ferme, 91 ouvriers et 85 manœuvres).¹

QUI ENGAGE DE LA MAIN-D'ŒUVRE ?²

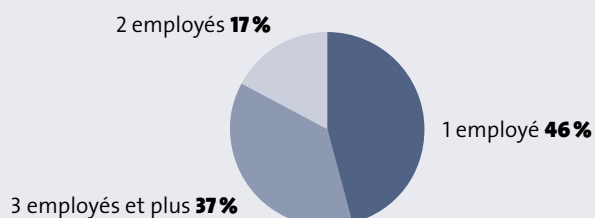
En moyenne, les entreprises porcines consultées ont :

991 truies en inventaire

19 557 porcs produits par an

3,9 employés sans lien familial à temps plein

RÉPARTITION DES FERMES SELON LE NOMBRE D'EMPLOYÉS



SAVIEZ-VOUS QUE...?

La moitié des entreprises porcines qui emploient de la main-d'œuvre sont **de type naisseur-finisseur**

QUEL EST LE PROFIL DE CETTE MAIN-D'ŒUVRE ?

On retrouve sur les fermes porcines :

Des gérants de troupeau, qui planifient, coordonnent et supervisent les activités, et effectuent à l'occasion les mêmes tâches que l'ouvrier **35 %**

Des ouvriers, qui appliquent des éléments de la régie de gestion du troupeau, de l'alimentation, de la santé et de la reproduction, et effectuent à l'occasion les mêmes tâches que le manœuvre **63 %**

Des manœuvres, qui participent aux mises bas, aux soins des animaux, au nettoyage, à la distribution de l'alimentation et à l'entretien **59 %**

SAVIEZ-VOUS QUE...?

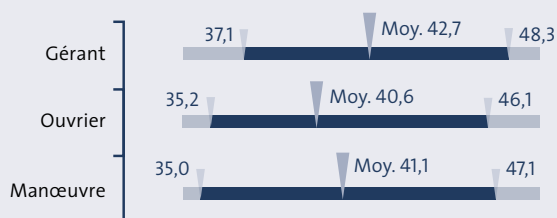
En moyenne, les employés **travaillent pour la même entreprise** depuis **6 à 11 ans**, selon les postes

14,5 % des entreprises emploient des travailleurs étrangers temporaires

HORAIRES DE TRAVAIL

- La durée de la semaine de travail est restée stable depuis 2014
- Entre 38 % et 51 % des employés, selon le poste occupé, travaillent une fin de semaine sur deux
- Environ 30 % ne travailleront jamais durant la fin de semaine

DURÉE DE LA SEMAINE DE TRAVAIL (HEURES)³

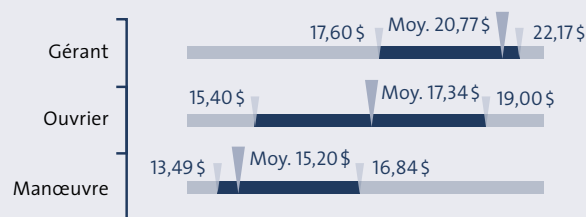


Avez-vous pensé à aménager des **horaires de travail plus flexibles et moins chargés** afin de retenir vos employés ?

AJUSTEMENT DES SALAIRES

- L'augmentation annuelle moyenne des salaires suit généralement l'inflation

SALAIRE HORAIRE DES EMPLOYÉS⁴



Avez-vous pensé à offrir des **salaires plus concurrentiels** pour garder vos employés ?

VACANCES ET JOURS FÉRIÉS

- Les employés du secteur porcin ont droit à des vacances et des jours fériés en conformité avec les normes du travail

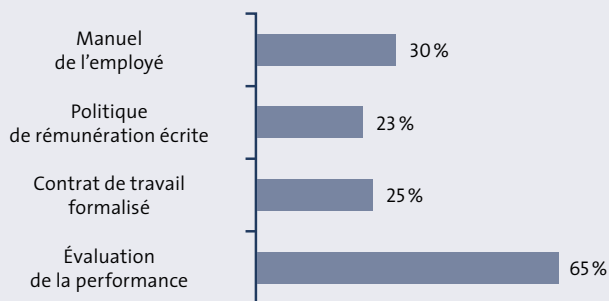
PART DES EMPLOYÉS QUI PLANIFIENT 3 SEMAINES DE VACANCES ANNUELLES

Gérant	Ouvrier	Manœuvre
35 %	44 %	29 %

Les vacances et les congés font partie des **bonnes pratiques de reconnaissance** et favorisent la rétention des employés

UNE PROGRESSION DES BONNES PRATIQUES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

EN 2017, CERTAINES ENTREPRISES DISPOSENT D'OUTILS EN GRH



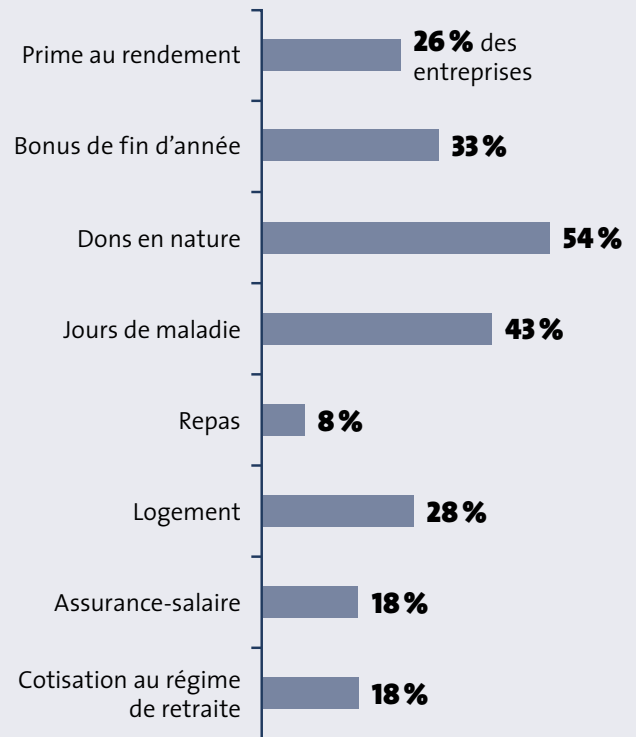
- 60 % des éleveurs porcins consultés connaissent le programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)
- Plus de 80% des entreprises emploient de la main-d'œuvre non familiale depuis plus de 5 ans

Et vous, comment vous **démarquez-vous** dans vos pratiques de GRH ?

Pour consulter ou télécharger l'*Étude sur les conditions de travail édition 2017*, visitez le site agricarrieres.qc.ca sous l'onglet *Publications*

DIFFÉRENTES FAÇONS DE RÉMUNÉRER LE TRAVAIL, EN PLUS DU SALAIRE

DES ENTREPRISES QUI OFFRENT DES PRIMES ET DES AVANTAGES À LEURS EMPLOYÉS



Une de ces **idées** pourrait-elle s'implanter au sein de votre entreprise ?

DES RESSOURCES POUR VOUS APPUYER

Pour toute information portant sur l'emploi, la main-d'œuvre, la gestion des ressources humaines et la formation dans le secteur de la production agricole, consultez le site agricarrieres.qc.ca

De plus, les Centres d'emploi agricole (CEA) sont des partenaires d'AGRICarrières dans les actions visant à appuyer les entreprises agricoles dans leur recrutement et leurs bonnes pratiques de GRH. Communiquez avec le CEA de votre région ou consultez la section « employeurs agricoles » du site web emploiagricole.com

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Centres d'emploi agricole
L'Union des producteurs agricoles

- Source : Groupe AGÉCO pour AGRICarrières, Étude sur les conditions de travail édition 2017.
- Un employé à temps plein est une personne sans lien familial avec le propriétaire de la ferme, à qui le producteur agricole verse un salaire, qui travaille au moins 30 heures par semaine, pendant au moins 40 semaines par année.
- Moyenne plus ou moins un écart-type.
- Moyenne et étendue 2^e et 3^e quartiles.

Avec l'aide financière :

Les Éleveurs
de porcs du Québec

Commission
des partenaires
du marché du travail

Québec